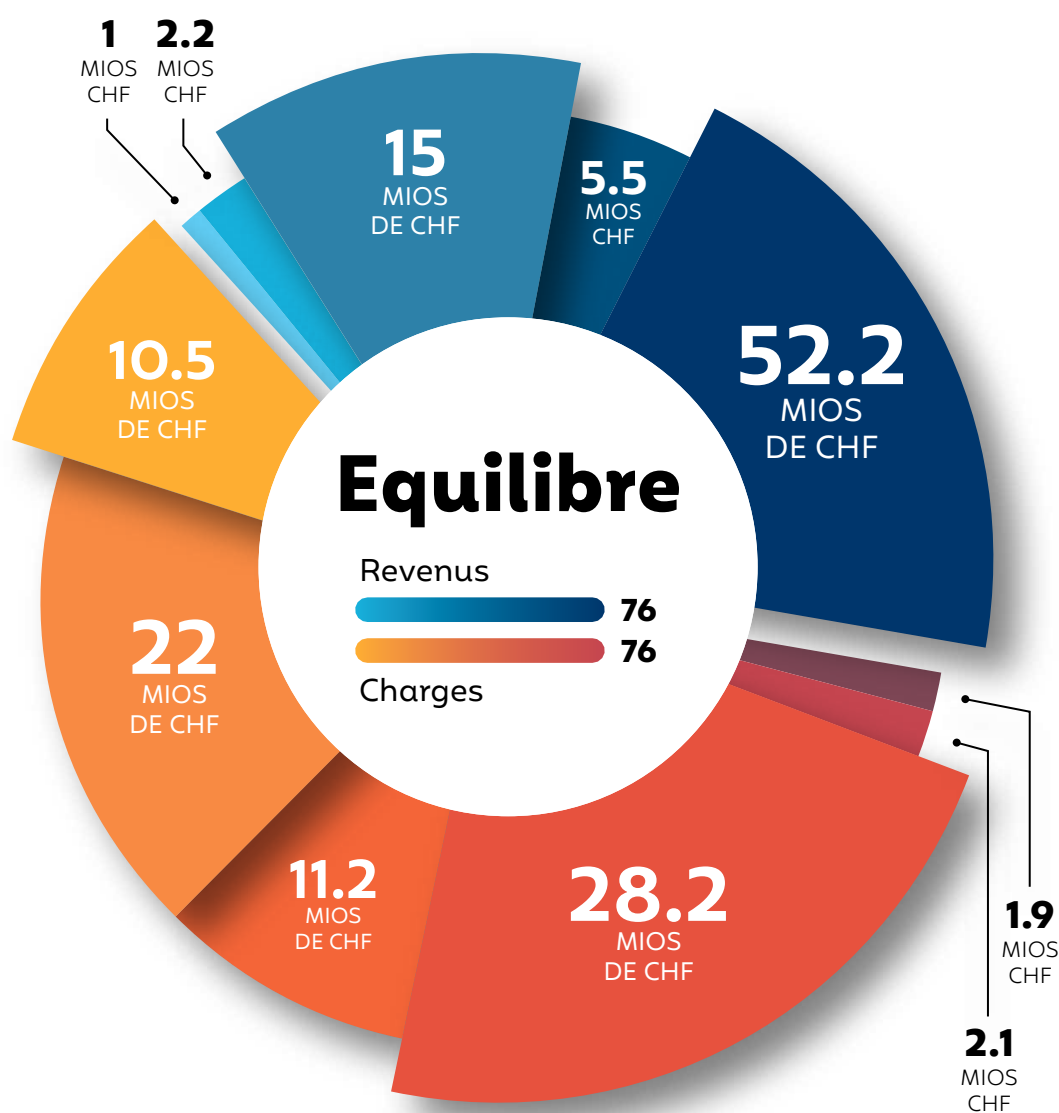


L'ÉCHOMUNAL EXPRESS

PUBLICATION OFFICIELLE DE
LA COMMUNE DE LUTRY
JUN 2026



- **IMPÔTS STRUCTURELS**
Personnes physiques, entreprises, impôts fonciers
- **IMPÔTS CONJONCTURELS**
- **AUTRES REVENUS**
Patrimoine communal, taxes, produits des ventes, bénéfice des S.l.
- **PRÉLÈVEMENT SUR FONDS DE RÉSERVE**
- **PRÉLÈVEMENT SUR FONDS D'ÉGALISATION DE LA PÉRÉQUATION**
- **PARTICIPATION À LA COHÉSION SOCIALE CANTONALE**
Participation de Lutry
- **FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL**
Participation de Lutry
- **AUTRES CHARGES CANTONALES ET INTERCOMMUNALES**
- **DÉPENSES DU MÉNAGE COURANT**
- **AMORTISSEMENTS RÉSERVES OBLIGATOIRES**
- **AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES**



FINANCES

2025: un déficit contenu

Grâce à une gestion rigoureuse et à la baisse des charges péréquatives, les comptes 2025 se soldent par un résultat nettement meilleur que prévu.

L'exercice 2025 se clôt sur un déficit de CHF 1.05 million, bien inférieur aux CHF 3.3 millions inscrits au budget. Ce résultat plus favorable s'explique notamment par un retour péréquatif important de près de CHF 4.6 millions dû principalement aux bons résultats fiscaux des autres Communes, ainsi que par les économies réalisées sur les charges de fonctionnement. Afin d'éviter un découvert au bilan, la Municipalité a dissous CHF 1.06 million du fonds d'égalisation de la péréquation.

La Commune a ainsi poursuivi ses efforts de rigueur pécuniaire: les charges de fonctionnement restent inférieures d'environ CHF 7.1 millions au budget grâce à des économies sur ses dépenses et à une baisse des contributions cantonales et intercommunales.

L'année 2025 marquait aussi l'entrée en vigueur de la nouvelle péréquation vaudoise. Plus stable et davantage liée à la capacité financière réelle des communes, cette réforme a contribué à ré-

duire le coût net péréquatif supporté par Lutry.

Quant aux revenus de fonctionnement, ils atteignent CHF 71.3 millions, soit CHF 5.7 millions de moins que prévu. Cette réduction provient principalement d'un recul des recettes fiscales conjoncturelles, telles que les impôts sur les successions, sur les droits de mutation ou sur les gains immobiliers, ainsi que d'une sensible diminution des rentrées d'impôt des personnes physiques et morales.

«Malgré un contexte financier tendu, la Commune a poursuivi ses investissements sans s'endetter davantage.»

Etienne Blanc, Municipal en charge des finances et gérances

lutry.ch/rapports



AUTOFINANCEMENT

CHF -642 805

L'exercice 2025 présente une insuffisance d'autofinancement de CHF 642'805. Celle-ci a toutefois pu être entièrement compensée grâce à la rémunération des capitaux investis dans les infrastructures des Services industriels, à hauteur de CHF 1,41 million. En revanche, aucun montant n'a pu être attribué aux fonds de réserve destinés aux futurs investissements ou aux projets liés à la transition énergétique.



INVESTISSEMENTS

CHF 7.6 millions

La Commune a poursuivi sa politique d'investissement ambitieuse en engageant CHF 7.6 millions en 2025. Grâce aux liquidités disponibles des Services industriels et à une gestion rigoureuse de la trésorerie, l'ensemble des investissements a pu être financé sans avoir recours à de nouveaux emprunts. Cette approche permet de limiter les charges financières. L'endettement brut demeure légèrement supérieur à CHF 14 millions.

AGENDA

Programme complet sur: lutry.ch/agenda

**5-7
JUN**

MUSIQUE

Fête Cantonale Vaudoise des Accordéonistes

Avec les Gais Matelots de Lutry
cantonale26.ch

**7
JUN**

VIE SOCIALE

Fête des quartiers

Parc du Signal de Bochat, 11h-17h
conversion-corsy.ch

**14
JUN**

CONCERT

ArtsCademia Lutry

Temple de Lutry, 17h
Artscademia.ch

**16
JUN**

EXPOSITION

Futur Collège de la Combe

Caveau Mafli, 16h-21h

**20
JUN**

VIE SOCIALE

Fête au Village à Savuit

Dès 11h30
savuit.ch

**21
JUN**

MUSIQUE

Fête de la Musique à Lutry

Au Temple, sur les quais, à l'Esprit frappeur
De 10h à minuit
lutry.ch/fetedelamusique



VIE COMMUNALE

EXPOSITION COLLÈGE DE LA COMBE

Dans le cadre de la mise à l'enquête publique du futur Collège de la Combe, la Commune de Lutry a le plaisir de vous inviter à l'exposition consacrée aux différents volets du projet. Celle-ci se tiendra **le mardi 16 juin 2026 de 16 h à 21 h au caveau Mafli**. Pensé pour être à disposition du plus grand nombre et offrir un usage aux différents acteurs de Lutry, le collège intégrera des espaces d'enseignement, des infrastructures sportives, des lieux de rencontre ainsi que des aménagements accessibles à l'ensemble de la population.

TRAVAUX AU CARREFOUR DU VOISINAND

Du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet 2026, la Commune entreprendra d'importants travaux au carrefour du Voisinand. La circulation dans ce secteur sera fortement perturbée durant toute la durée des travaux. Des feux de chantier seront mis en place afin de réguler le trafic.

PRÉVENTION

Se protéger avant l'orage

Nos caves n'ont pas vocation à se transformer en piscines. Pourtant, de nombreux propriétaires se font surprendre chaque saison d'orages. Des aides existent pour s'en prémunir.

Lorsque la pluie tombe dru, le sol ne peut pas tout absorber. L'eau s'écoule alors en surface, dévale les pentes, s'accumule, et finit par s'infiltrer là où elle le peut. C'est le ruissellement. En Suisse, environ deux tiers des bâtiments sont exposés à ce phénomène, qui est à l'origine de la moitié des dommages liés aux crues. On se souvient des violentes intempéries de 2018, lorsque l'eau dévalait les escaliers de la gare de Lausanne et provoquait des dégâts majeurs dans toute la région. Six ans plus tard, Morges subissait le même sort. Avec des précipitations de plus en plus intenses, rien n'indique que la tendance s'inverse prochainement.

Lutry particulièrement exposée

Si le risque lié au ruissellement touche directement les propriétaires, ses répercussions se font aussi sentir sur les infrastructures communales. Les parcelles bâties, dont les surfaces imperméables ne retiennent pas l'eau, la rejettent intégralement dans le réseau. « Sur un territoire aussi pentu que celui de Lutry, l'eau gagne en vitesse. Lors-

qu'elle se déverse en masse dans les conduites d'évacuation, elle provoque une surcharge », explique Loïc Lair, chef du service Travaux & Domaines.

Pire: une partie s'infiltré dans les canalisations d'eaux usées, contraignant la station d'épuration à traiter des quantités d'eau « propre » qu'elle n'aurait jamais dû recevoir. Un gaspillage coûteux pour la collectivité. « La commune œuvre actuellement à augmenter la capacité de ses collecteurs. Mais les propriétaires peuvent apporter leur pierre à l'édifice en tirant parti des aides financières existantes et en effectuant certains travaux sur leurs parcelles », ajoute Loïc Lair. Un propriétaire qui retient l'eau chez lui réduit ce qu'il rejette dans le réseau commun. Et se protège au passage, y compris vis-à-vis de son assurance.

Un soutien financier accessible

L'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) finance jusqu'à 80 % des travaux de protection contre les éléments naturels. Les mesures éligibles couvrent les situations les plus fréquentes, telles que la rehausse des sauts-de-loup,

l'étanchéisation des portes de garage ou l'installation de dispositifs de rétention d'eau. Pour les projets inférieurs à 30 000 francs, une procédure allégée permet d'obtenir une réponse de l'ECA sur la base d'un simple devis. « La période des orages et des fortes pluies se rapproche », rappelle Loïc Lair. C'est le bon moment pour faire le point.

Plus d'informations :

eca-vaud.ch

protection-dangers-naturels.ch



UNE ASSOCIATION LOCALE, TROIS QUESTIONS

« 10 ans de rêves et de spectacles à partager »



Tout près d'chez moi

Quels sont les objectifs de l'association ?

Ouvrir les portes de l'imaginaire, inviter le public à voyager au fil de la créativité et des rencontres, offrir des spectacles inédits glanés au fil du temps ... Et partager, en famille, des moments uniques au plus près de la scène.

Des nouveautés en vue ?

Pour célébrer ses 10 ans, « Tout près d'chez moi : 10 ans, Année en Fête » rythmera les mois à venir avec plusieurs rendez-vous phares de la saison 2026-2027. Premier événement **mardi 23 juin**, dans une ambiance estivale au bord du lac, à côté des terrains de beach-volley. La Cie du Petit Monsieur y présentera « Deux secondes », un spectacle burlesque et hilarant pour petits et grands. Rendez-vous dès 17h30 pour un goûter, suivi du spectacle à 18h. Un événement proposé en collaboration avec l'équipe du Petit Cabanon.

Quels sont les projets à venir ?

La Cie Nicole et Martin sera de retour à Lutry pour une septième édition, du 5 au 10 octobre. Au programme : deux représentations scolaires et une soirée tout public dès 5 ans, **vendredi 9 octobre** à 19h, avec « Jean de Fer ». Puis, dès novembre et jusqu'au printemps, Tout près d'chez moi dévoilera, mois après mois, de nouvelles « fenêtres » à ouvrir et à découvrir, à la manière d'un calendrier de l'Avent.

Informations et réservations : toutpreschezmoi.ch/

LUTRY D'AVANT

Quarante élèves et un maître

Photo : collection privée Eric Ceppi

Le lundi 7 juillet 1913, les vacances d'été commencent à Lutry. Neuf semaines de liberté ! Louise Aguet s'empresse d'écrire à Mauricette Bujard, partie en Allemagne apprendre la langue de Goethe. La jeune fille joint cette photo de classe à ses lignes. Devant le collège de Savuit — construit vingt ans auparavant — posent quarante élèves, de tous âges, et leur unique maître. Le bâtiment règne depuis près de 140 ans sur le croisement des routes menant à La Croix ou à Bossières. Il a conservé sa typique silhouette d'antan. Quant à l'euphorie des vacances, elle est aussi restée intacte, évidemment.



DÉCHETS

PROCHAINS RAMASSAGES DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

10
JUIL

Secteur Nord

1
JUIL

Secteur Sud

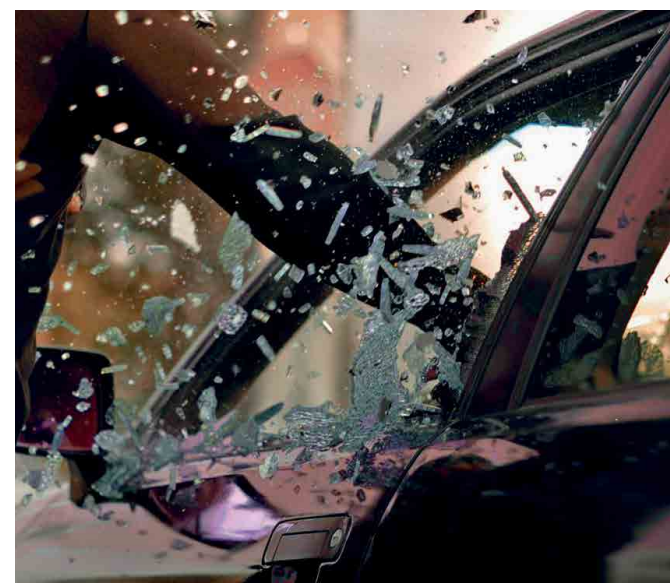
1
JUIL

Secteur Bourg

POLICE DE PROXIMITÉ

VOLS DANS LES VÉHICULES : ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Un instant d'inattention peut suffire à faciliter le travail des voleurs. Une vitre brisée ou une portière non verrouillée permet de dérober, en quelques secondes, les objets visibles à l'intérieur d'un véhicule. Pour limiter les risques, ne laissez jamais d'objets de valeur dans l'habitacle ou veillez à ce qu'ils ne soient pas visibles depuis l'extérieur. Pensez également à fermer toutes les vitres, toit ouvrant compris, et à verrouiller systématiquement les portières et le coffre, même dans un garage fermé. Enfin, un simple contrôle en tentant d'ouvrir une portière permet de s'assurer que le véhicule est bien verrouillé.



ASTUCE DURABLE

DES GESTES SIMPLES POUR UN INTÉRIEUR PLUS FRAIS

Avec le retour des fortes chaleurs, garder son logement au frais redevient une priorité. En journée, placez un linge humide ou une bouteille d'eau glacée devant votre ventilateur afin de diffuser un air plus frais. Dès que la température extérieure devient plus fraîche que celle de l'intérieur, orientez le ventilateur vers la fenêtre pour évacuer la chaleur et favoriser un courant d'air. En ouvrant deux fenêtres et en plaçant le ventilateur à 1-1.5 m de l'une d'elles, la circulation d'air est nettement améliorée. Une astuce simple, économique et peu énergivore pour renforcer le confort de votre logement.

EN CHIFFRES

1'658
luminaires

C'est le nombre de luminaires que compte le parc d'éclairage public de la Commune.

MANIFESTATION

FERMETURE DU BOURG

Dans le cadre de la Fête Cantonale vaudoise des accordéonistes, le bourg ne sera pas accessible à la circulation du 5 au 7 juin 2026.